



Note de conjoncture

Avril 2025

TRANSPORT



Immatriculations à La Réunion

Janvier 2025 – mars 2025

Les tendances globalement à la baisse.

De janvier 2025 à mars 2025, 5 360 voitures particulières neuves ont été immatriculées à La Réunion, soit une baisse de 4,1 % par rapport au trimestre précédent. La chute concerne les motorisations hybride rechargeable (- 50 %), électrique (- 28,2 %) et diesel (- 20 %) alors que les essences sont en hausse (+ 5,8 %).

Au niveau national, la diminution des immatriculations neuves est plus marquée (- 7,8 %).

Les immatriculations de voitures particulières d'occasion, presque trois fois plus nombreuses que les acquisitions de voitures neuves, diminuent légèrement au 1^{er} trimestre 2025 (2,1 %). Les immatriculations de voitures diesel d'occasion sont les seules en baisse (- 8,5 %).

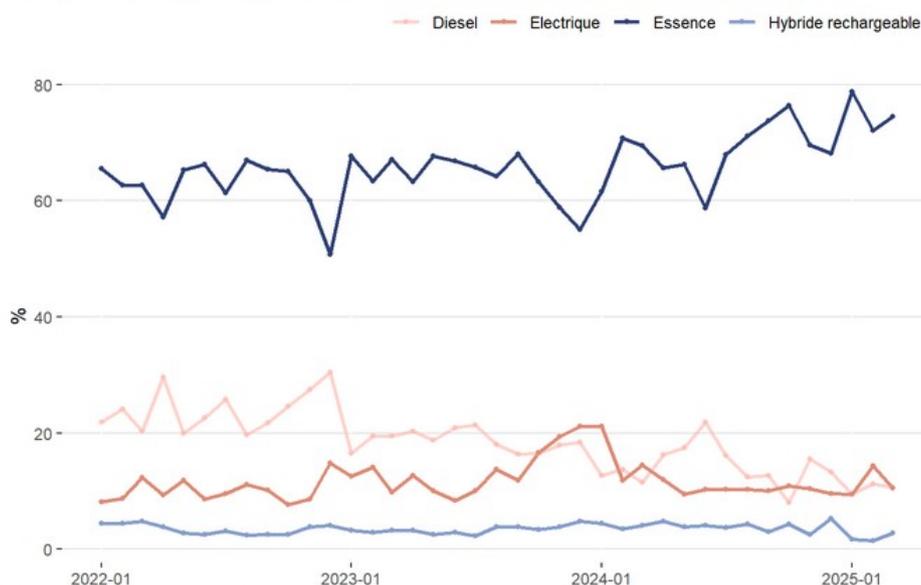
Au niveau national, la hausse est légère (2,2 %), bien qu'elle soit nettement plus marquée pour les voitures électriques et hybrides.

Nombre d'immatriculations neuves et d'occasion à La Réunion par motorisation

	Nombre	Évolution entre ce trimestre et le trimestre précédent, en %	
		La Réunion	France entière
Neuf dont :	5 360	-4,1	-7,8
Diesel	560	-20,0	-40,7
Électrique	610	-28,2	-7,3
Essence	4 020	5,8	2,6
Hybride rechargeable	110	-50,0	-49,0
Occasion dont :	15 510	-2,1	2,2
Diesel	8 110	-8,5	-4,4
Électrique	460	48,4	40,0
Essence	6 720	2,8	5,5
Hybride rechargeable	210	50,0	35,7

Source: SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

Part d'immatriculation neuve de voitures particulières par énergie à La Réunion



Source: SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

En dehors des voitures particulières, les immatriculations de véhicules neufs peuvent être regroupées en plusieurs catégories : les véhicules de transport de personnes, les véhicules de transports de marchandises (léger ou poids lourd) et les véhicules spéciaux.

Entre janvier 2025 et mars 2025, 3 160 véhicules neufs ont été immatriculés à La Réunion, soit une hausse de 16,2 % par rapport au trimestre précédent. Les camionnettes, qui représentent 25 % des immatriculations neuves, diminuent de 25,2 %. La hausse générale est principalement portée par celle des cyclomoteurs (+ 146,7 %) tous les autres véhicules étant en baisse.

Au 1^{er} trimestre 2025, 5 930 véhicules d'occasion ont été immatriculés à La Réunion, soit une baisse de 6,2 % par rapport au trimestre précédent. Les camionnettes, qui représentent 42 % des immatriculations d'occasion, diminuent de 1,6 % et les motocyclettes augmentent de 6,1 %, alors qu'elles pèsent pour 30 % dans les immatriculations d'occasion.

De manière générale, le nombre de véhicules concernés pouvant être faible, les variations importantes en pourcentage sont à relativiser.

Nombre d'immatriculations des véhicules neufs et d'occasion (hors voitures particulières) à La Réunion

	Neuf		Occasion	
	Nombre au T1 2025	Evolution entre T1 2025 et T1 2024	Nombre T1 2025	Evolution entre T1 2025 et T1 2024 en %
Cyclomoteur	1 480	146,7	620	-26,2
Motocyclette	620	-12,7	1 740	6,1
Tricycle et quadricycle à moteur	20	-50,0	300	-28,6
Dérivé VP	40	0,0	450	-13,5
Camping-car	0		10	0,0
Camionnette	800	-25,2	2 500	-1,6
Autre VASP	40	-42,9	40	0,0
Autobus et autocar	40	0,0	10	-66,7
Camion	40	-20,0	90	-25,0
Tracteur routier	0		20	0,0
VASP lourd	20	0,0	20	0,0
Remorque légère	10	-50,0	40	0,0
Remorque lourde	0		0	
Tracteur agricole	40	-20,0	90	0,0
La Réunion	3 160	16,2	5 930	-6,2

Source: SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

Prochaine parution : Juillet 2025

pour les résultats avril 2025 à juin 2025

Définitions

Un **camion** est un véhicule conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 tonnes.

Une **camionnette** (ou véhicule utilitaire léger) est un véhicule conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Un **cyclomoteur** est un véhicule à moteur, muni de deux ou trois roues, de cylindrée inférieure à 50 cm³, et dont la vitesse ne peut excéder 45 km/h (mobylette, scooter,...).

Un **tracteur routier** est un véhicule routier à moteur conçu exclusivement ou principalement pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (semi remorques).

Un **véhicule automoteur spécialisé (VASP)** est un véhicule routier à moteur destiné à des usages autres que le transport (ambulances, véhicules de pompiers, fourgon funéraire, engins de travaux publics, bennes à ordures ménagères, dépanneuse ...).

Une **voiture particulière (VP)** est un véhicule routier automobile, autre qu'un deux-roues à moteur ou une voiturette, destiné au transport de voyageurs et conçu pour un nombre de places assises égal au maximum à neuf (y compris celle du conducteur).

Source

Le répertoire statistique des véhicules routiers (RSVéRo) est un dispositif du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris) à partir des informations provenant du système d'immatriculation des véhicules (SIV) et transmises par le ministère de l'Intérieur (agence nationale des titres sécurisés). Il a remplacé le fichier central des automobiles (FCA) à partir de 2010.

Sources et méthodes sur le site internet du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la transition écologique et solidaire.

Pour en savoir plus

Les publications nationales et toutes les données sur les immatriculations et le parc des véhicules routiers sont disponibles sur le site internet du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc-et-immatriculations-des-vehicules-routiers>.

Directeur de la publication : Philippe GRAMMONT

Réalisation : DEAL Réunion/Service Connaissance, Évaluation, Transition Écologique /Cellule Évaluation et Statistiques

Tél : 0262 40 26 47 / Mél : statistiques.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr

Rédaction : Vincent Liaut

Vous pouvez télécharger les notes de conjoncture sur notre site : www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

© Deal 2020